

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE

COMPTER AVANT TOUT SUR SES PROPRES MOYENS

Casablanca Médias Partners et AllAfrica Global Média ont convié à Casablanca, au Maroc, de hauts responsables de l'administration des douanes et des impôts de quelques pays de l'Uemoa, ainsi que des représentants de patronats de ces Etats, pour venir discuter avec leurs homologues marocains, sur comment faire pour mobiliser les fonds nécessaires pour financer le développement du continent. Cette première conférence qui a duré deux jours (23 et 24 novembre) sera suivie par d'autres où il sera question de réfléchir encore sur la transformation économique de l'Afrique à l'horizon 2025.





C'est le temps de l'Afrique. Cette déclaration revient dans pratiquement toutes les rencontres, sous régionales, régionales et internationales où on discute de l'avenir du continent africain. Comment faire pour concrétiser cet immense espoir sur l'avenir économique du continent, pour faire sortir enfin les populations de la pauvreté. C'est la grande équation qu'il faudra résoudre. La solution devra, sans aucun doute, provenir du continent avec, inévitablement, une participation massive des pays africains au financement de cette croissance et de ce développement économique. En vérité, même s'il faut croire que c'est le temps de l'Afrique, il ne faudrait pas aussi perdre de vue que ce sera à l'Afrique de réaliser son développement. Les participants au premier forum « Africa 2025 » sur les stratégies économiques et sociales pour accélérer la croissance et l'émergence des pays africains en ont fait le constat. Invités à réfléchir sur le thème : « enjeux des politiques fiscales dans la transformation économiques de l'Afrique à l'horizon 2025 » ils ont tous mis l'accent, dans leurs interventions, sur la place primordiale que doit occuper la mobilisation des ressources internes, dans le financement du développement des pays africains. Pour Abdallah Boureima, le commissaire chargé des politiques

économiques et de la fiscalité de l'Union monétaire ouest africaine (Uemoa), face à la baisse continue de l'aide publique au développement, à la rareté des ressources concessionnelles et face à l'atonie des investissements directs étrangers dans la région, les pays de l'Union doivent se battre pour une grande mobilisation des ressources internes. Le commissaire Boureima partage ce point de vue avec le conseiller économique et financier du Chef de l'Etat du Sénégal, Mamadou Fall Kane. Ce dernier a expliqué dans son intervention à l'ouverture de la conférence que le Sénégal, ayant très tôt pris conscience de la situation, a entrepris les réformes adéquates dans le domaine de la fiscalité. Elles ont permis au Sénégal, selon Mamadou Fall Kane, la réalisation d'un taux de pression fiscale de 18,6% sur la période 2009-2013, soit le plus élevé de l'UEMOA. Et en 2015, le taux de pression fiscale est attendu à 19,2%, toujours selon M. Kane. Ce qui est loin d'être le cas dans les autres pays de l'Uemoa où, en fin 2013, date fixé pour l'atteinte de ce critère de convergence, on traine encore les pieds concernant la mobilisation des ressources. Une situation déplorée par le Commissaire Boureima. Pourtant, il y a une prise de conscience sur l'importance de la mobilisation des ressources internes au niveau des Etats. C'est peut être au niveau des

politiques fiscales et leur application que le problème se pose. C'est pourquoi Yacine Diama Fall, la représentante résidente de la Banque africaine de développement au Maroc a insisté dans son intervention à ce forum de Casablanca, sur la nécessité d'avoir en Afrique une politique fiscale incitative. Une telle politique pourrait générer, selon elle, des ressources supplémentaires pour financer les besoins des pays africains et réduire progressivement la dépendance à l'aide étrangère.

Elargir l'assiette fiscale

Le constat est fait depuis longtemps, seule une minorité paie l'impôt. Cela impacte bien entendu négativement sur le volume de recettes collectées. Et par ricochet bloque le financement du développement. Le secteur informel a une grande part de responsabilité dans cette situation. D'ailleurs, une session a été entièrement consacrée à ce secteur et a permis de faire le constat avec Mor Talla Kane, économiste spécialiste du secteur informel qu'aujourd'hui « la réalité c'est l'informel et le formel l'exception ». C'est pourquoi, pour le Commissaire Boureima, le secteur informel doit faire l'objet d'un rebranding. Et pour cela, une volonté politique forte est nécessaire afin de « dégraisser le mammoth ». En tout

cas, pour le Conseiller du directeur général des impôts de la Côte d'Ivoire, Omer Gnéba, il faut un encadrement pour les gens du secteur informel. Parce qu'ils ont peur de la fiscalité et de la légalité. Au Sénégal, l'administration des impôts a tenté de trouver une solution pour la taxation des agents économiques qui évoluent dans l'informel avec la contribution globale unique selon le Coordonnateur de la Direction générale des impôts et domaines, Bassirou Samba Niassé. Pour M. Niassé, le contribuable est un client de l'administration. Il doit, par conséquent, bénéficier d'un traitement équitable. La simplification de la réglementation fiscale pourrait aussi faciliter, de son point de vue, l'installation d'un civisme fiscal. Ce qui peut représenter un atout incontestable pour l'élargissement de l'assiette fiscale. Pour la représentante résidente de la Banque africaine de développement au Maroc, il y a nécessité d'élargir l'assiette fiscale pour amener les gens qui ne paient pas l'impôt à le faire. Pour elle, cela est particulièrement important dans les pays africains, caractérisés par un secteur privé très limité et un tissu productif concentré.

Trop d'impôt tue l'impôt

Le Dr Laffer, auteur de la fameuse courbe de Laffer, ancien Conseiller du président Ronald Reagan était lui aussi venu prendre part à ce forum de Casablanca. Il a pu expliquer sa thèse selon laquelle l'impôt ne doit pas être une contrainte pour le contribuable. Pour cela, il doit être en adéquation avec le contexte. Une forte imposition encourage l'évasion et les tentatives d'échapper au fisc. Il faut donc une fiscalité adaptée au contexte, selon le Directeur général des impôts du Maroc, Omar Ferraj. Il a expliqué dans son intervention à ce forum qu'au Maroc, ils ont baissé le taux de l'impôt sur les sociétés et celui sur le revenu. Ces taux sont passés respectivement de 45 à 30% et de 52 à 38%. Alors qu'au Sénégal, on a assisté par contre à une hausse de l'impôt sur les sociétés qui est passé de 25 à 30 et à une

baisse de l'impôt sur le revenu. (Voir entretien avec Me Amadou Moustapha Ndiaye). Cette évolution par rapport au contexte est remise en question par le Pr Mohamed Berrada, Economiste et ancien ministre de l'Economie et des Finances du Maroc. Il milite pour une stabilité. Parce que, pour lui, l'économie et les finances n'aiment pas les excès. Dans tous les cas, le dialogue est primordial entre l'Etat et le

secteur privé de même que entre les services fiscaux et les contribuables. Ce dialogue pourrait faciliter une mobilisation plus facile des ressources intérieures, sans grand dommage pour les deux parties et la garantie du financement du développement des pays africains.

ALIOU KANE NDIAYE
ENVOYÉ SPÉCIAL À CASABLANCA

Me AMADOU MOUSTAPHA NDIAYE, VICE PRÉSIDENT DU CNP

« On aurait pu trouver un impôt spécial pour une durée de vie bien déterminée »

Comment le secteur privé sénégalais avait-il utilisé la baisse de l'impôt sur les sociétés ?

C'était une excellente initiative et une bonne nouvelle pour le secteur privé sénégalais. Parce que cette baisse a été une doléance du secteur privé exprimée pendant de très longues années. Et c'est donc au cours d'un conseil présidentiel pour l'investissement qui avait été présidé à l'époque par l'ancien président Abdoulaye Wade que cette mesure a été prise.

Quel est l'impact que la hausse de l'impôt sur les sociétés intervenu depuis janvier 2013 a eu sur la compétitivité des entreprises du secteur privé depuis son entrée en vigueur ?

Nous l'avons constaté au niveau du secteur privé pour le déplorer. Même si on peut comprendre le gouvernement. Nous sommes des citoyens et nous sommes conscients que l'Etat peut avoir parfois besoin d'équilibrer ses finances publiques. Dans ce besoin d'équilibre des finances publiques, cette hausse pouvait se comprendre. Néanmoins, je pense que c'était un recul par rapport à ce qui se passe dans la sous région et en



Afrique en général. Rien que dans un marché sous régional de l'Uemoa, on peut noter que nous avions été les premiers. Les autres nous ont suivi dans cette tendance baissière. C'est quand même regrettable que l'on puisse remonter le taux de l'impôt sur les sociétés. On aurait pu trouver d'autres moyens, par exemple un impôt spécial, mais qui aurait une durée de vie bien déterminée. Juste le temps que l'Etat puisse équilibrer ses finances publiques. Et laisser le taux à 25%, en termes d'effet, ce serait mieux que de passer de 25 à 30%. Et cet impôt spécial aurait pu être supporté par le secteur privé.

Le Maroc a baissé le taux de l'impôt sur les sociétés comment l'appréciez-vous en comparaison avec le Sénégal ?

Sans pour autant vouloir parler à la place des privés marocains, je trouve que c'est une excellente chose. Parce que 45% c'est quand même assez prohibitif. Maintenant à 30%, c'est aussi bien que chez nous, parce que nous sommes à 30% également.

PROPOS RECUEILLIS PAR
AKN

YACINE DIAMA FALL

La première sénégalaise représentant la Bad dans un pays

Nous l'avons rencontré à Casablanca où elle était venue participer à la première conférence « Africa 2025 ». Elle était presque chez elle puisque depuis le début de l'année 2014, elle est la représentante résidente de la Banque africaine de développement (Bad) dans le royaume du Maroc. Portrait de la première Sénégalaise représentante résidente de la Bad dans l'un des pays qui est considéré comme son plus grand emprunteur.

Elle n'est pas très connue au Sénégal. Pourtant elle est l'une des valeurs sûres du pays. Quand on lui présente le respect du à son rang, elle s'étonne et avec un large sourire vous explique qu'elle n'est pas la seule sénégalaise occupant un poste de responsabilité dans cette institution. Elle donne l'exemple d'une autre sénégalaise qui est le trésorier de la Bad. Néanmoins, sa position actuelle, Yacine Diama Fall la doit à un parcours universitaire et professionnel exemplaire. Même si elle refuse de parler d'elle, elle a au moins accepté de nous révéler qu'elle a fait une partie de ses études supérieures à l'université de Dakar et une autre en France. Elle explique qu'elle a fait sa maîtrise à Dakar avant d'aller en France pour décrocher son diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des affaires internationales. A la fin de ses études en 1985, le secteur privé, plus précisément des cabinets comptable et fiscal lui ouvrent leurs portes. Elle a travaillé aussi dans le trading avant de rejoindre la Banque africaine de développement en 1996.

Le premier poste qu'elle occupera à la Bad sera celui de conseiller juridique. Progressivement, elle va monter en grade, pour occuper successivement le poste de conseiller juridique pour la passation des marchés et celui de chef de la division passation des marchés pendant plusieurs années. Elle rejoindra par la suite le cabinet du président Donald Kaberuka. Pendant deux ans, elle travaillera à côté de lui comme chef de division pour les réformes institutionnelles. Elle retournera ensuite au département des acquisitions et des services fiduciaires où elle sera chargée des passations de marchés. Depuis le début de l'année 2014, Yacine Diama Fall est la représentante de la Banque africaine de développement au Maroc. Une nouvelle fonction, une nouvelle étape dans une carrière déjà très riche. A ce nouveau poste qui

pour elle n'est pas très différente des autres qu'elle a occupés au cours de sa carrière, elle pense que son expérience antérieure a beaucoup d'intérêt et d'utilité pour ses fonctions actuelles. Elle supervise en effet toutes les interventions de la Banque africaine de développement au Maroc, l'un des premiers emprunteurs de la Bad dont elle est aussi l'un des premiers bailleurs de fonds. Yacine Diama Fall explique que la Bad a un portefeuille de plus de deux milliards d'euros avec de très gros projets d'infrastructures, mais aussi des prêts d'appui aux réformes dans le secteur financier et dans la gouvernance notamment la compétitivité. Mais aussi dans tous les secteurs clés de l'économie du Maroc.

Très engagée pour l'institution qu'elle sert depuis bientôt vingt ans, elle défend le caractère africain de la Bad. Pour elle, aucun doute ne subsiste sur le caractère africain de la banque. Même si bien entendu, pour elle, la banque est une institution internationale. Elle est la première institution de financement du développement en Afrique selon Yacine Diama Fall. Toutefois, a-t-elle tenu à préciser, la Bad fonctionne selon les normes internationales, elle utilise des expertises internationales de plusieurs continents.

La représentante résidente de la Bad au Maroc est, malgré son appartenance à cette institution, très attachée au développement de son pays, le Sénégal mais aussi à celui des autres pays africains. C'est pourquoi, elle soutient que le développement de l'Afrique ne peut pas se faire uniquement par les institutions multilatérales. Le financement du développement doit, selon elle, mobiliser toutes les ressources possibles. Aussi bien les ressources publiques, privées, domestiques, régionales, sous régionales et internationales. Parce que cette spécialiste du droit international des affaires pense que les besoins en financement sont tellement énormes que les Etats



collectivement et individuellement ne peuvent pas le faire, les institutions multilatérales non plus. Il faut donc mobiliser des ressources internes et aussi rechercher des ressources à long terme.

Très loin du Sénégal, son pays, Yacine Fall ne semble pas être très au courant de ce qui s'y passe sur le plan politique. Elle explique même qu'elle ne s'intéresse pas beaucoup à la politique. Toutefois, pour elle, le plan Sénégal émergent comme beaucoup de plans et de stratégies de développement, de plusieurs pays sont de bonnes initiatives. Selon elle, ces plans visent d'abord à transformer la dynamique positive actuelle avec des objectifs et une approche stratégique. Ce qui, pour elle, est absolument indispensable pour qu'un pays puisse réaliser le niveau économique à même de pouvoir lui garantir à terme le progrès social qui est nécessaire à la survie des Etats et des populations. Ayant sans doute devant elle encore quelques belles années de carrière, elle ne semble pas encore envisager son retour au Sénégal. Même si déclare t elle, on peut aider son pays, son continent de plusieurs manières. Et pas seulement en venant occuper des fonctions au niveau du public. Pour elle, le pays et de manière plus large le continent a besoin des ressources qui à la fois travaillent sur place mais également partout où on a la capacité d'apporter ses connaissances son savoir faire son expérience.

A. K. NDIAYE